

# DICRIM

## *Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs*

**Date de réalisation: octobre 2013**

### Le Mot du Maire

#### POURQUOI CE DICRIM ?

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Comme vous le savez, la commune de Saint Michel sur Rhône est soumise à des risques naturels et technologiques majeurs. La géographie de la commune crée une situation propre à chaque hameau, certains risques concernent toute la commune, d'autres pas.

Les risques naturels et technologiques auxquels Saint Michel sur Rhône est confronté sont les suivants :

- Risque nucléaire
- Risque chimique
- Inondation
- Transport de matières dangereuses par la route, la voie ferrée et le fleuve Rhône
- Risque sismique

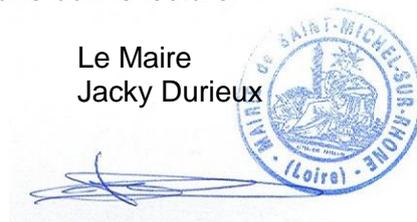
Sauvegarder les personnes, les biens et l'environnement, limiter les conséquences d'un accident ou d'une catastrophe et organiser les secours sont des missions primordiales du Maire.

Afin d'organiser cette mission, un Plan Communal de Sauvegarde a été rédigé par l'équipe municipale. Ce document officiel a pour but d'organiser au niveau communal des secours en cas d'évènement grave lié aux risques majeurs et faire face à l'urgence. Parallèlement à ce PCS, un document d'information a été rédigé et vous est distribué aujourd'hui. Ce DICRIM (document d'Information Communal sur les Risques) fait le point des risques auxquels est soumise la commune et vous indique les bons réflexes face à des évènements graves.

Ce petit guide devra être conservé précieusement à portée de mains, lisez-le et expliquez-en le contenu à vos enfants afin qu'ils puissent savoir la conduite à tenir en cas de problème.

Afin que nous puissions vivre ensemble en toute sécurité et en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document, je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Maire  
Jacky Durieux



# Prévenir et informer

Un risque majeur est un événement pouvant entraîner de graves dommages, aux personnes, aux biens ou à l'environnement. Même si le risque peut être réduit grâce à des actions humaines, telle que la maîtrise de l'urbanisme, elles ne conduiront jamais au risque zéro. Il est donc important de faire de l'information préventive afin que chacun soit sensibilisé à ces risques.

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 oblige toutes les communes ayant des plans de prévention des risques naturels ou des plans particuliers d'intervention approuvés à créer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui régit l'organisation communale en temps de crise ainsi que l'information à la population sur les risques encourus.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs vous informe donc sur les risques naturels et technologiques présents sur la commune ainsi que les mesures de sauvegarde pour s'en protéger et les consignes de sécurité à appliquer. Ce document vous est destiné et est à conserver. Les informations qu'il contient sont à diffuser largement !

## Signalez tout événement anormal en appelant les sapeurs pompiers :

- Au **18**
- Au **114** (numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes)



# Les risques

Voici les risques présents sur votre commune

❖ **Risque INONDATION** p 4

❖ **Risque RUPTURE DE BARRAGE** p 5

❖ **Risque SISMIQUE** p 6

❖ **Risque INDUSTRIEL** p 7

❖ **Risque NUCLEAIRE** p 8

❖ **Risque TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE PAR ROUTE, PAR VOIE FERREE ou PAR LE FLEUVE** p 9

❖ **ALERTE !** p 10

❖ **LES BONS REFLEXES** p 11

❖ **MEMENTO** p 12



# Risque INONDATION

## Définition du risque

Une inondation est une **submersion** plus ou moins **rapide d'une zone**. Elle peut être la **conséquence d'un débordement de cours d'eau** provoqué par des pluies importantes, violentes ou par la fonte des neiges.

## Pictogrammes

### Vigilance météo



niveau 3

Il faut être **très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus.

> *Se tenir au courant de l'évolution et suivre les conseils émis.*



niveau 4

Une **vigilance absolue** s'impose. Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus.

> *Se tenir régulièrement informé de l'évolution et se conformer aux conseils et consignes émises par les autorités.*



inondation lente



inondation rapide

## Le risque sur la commune : le Rhône

### Conseils de comportement



**N'allez pas chercher vos enfants**



**Ne téléphonez pas**



**Fermez les portes, fenêtres, soupirax et aérations**



**Coupez le gaz et l'électricité**



**Montez à pied dans les étages**



**Ecoutez la radio**



# Risque RUPTURE DE BARRAGE

## Définition du risque

Un barrage est un **ouvrage artificiel**, généralement établi en travers d'une vallée, transformant en **réservoir d'eau** un site naturel approprié. Sa rupture provoque une **inondation soudaine** due à la grande quantité d'eau qu'il retient.

## Pictogrammes



**Le risque sur la commune : Le barrage de Vouglans dans le Jura dont la vague de submersion mettrait 11 heures pour arriver sur le territoire communal. Les citoyens seraient alors avertis par une alerte téléphonique.**

### Conseils de comportement



**N'allez pas chercher vos enfants**



**Ne téléphonez pas**



**Fermez les portes, fenêtres, soupirax et aérations**



**Coupez le gaz et l'électricité**



**Gagnez les hauteurs**



**Ecoutez la radio**



# Risque SISMIQUE

## Définition du risque

Un **séisme** ou **tremblement de terre** se traduit en surface par des **vibrations du sol**. Il provient de la fracturation des roches en profondeur ; celle-ci est due à **l'accumulation d'une grande énergie qui se libère**, créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

## Pictogrammes



## Le risque sur la commune

La commune est située dans une zone de réglementation parasismique de niveau 3, aléa modéré.

### Conseils de comportement



Se mettre à l'abri



Ecouter la radio (France bleue Isère 101.8)



N'allez pas chercher vos enfants

#### Respecter les consignes suivantes

→ **PENDANT :**

- Rester où l'on est :



- **à l'intérieur** : se mettre près d'un gros mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres ;

- **à l'extérieur** : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, arbres, poteaux électriques ...);

- **en voiture** : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

- **Se protéger** la tête avec les bras.

→ **APRÈS**

Après la première secousse, **se méfier** des répliques : il peut y avoir d'autres secousses importantes.



Coupez l'eau, le gaz et l'électricité



Ne téléphonez pas



Ne fumez pas

- Rassembler ses papiers personnels, des vêtements chauds, les médicaments indispensables et une radio pour les emporter avec soi.



-Evacuer les bâtiments et ne pas entrer dans un bâtiment endommagé

-S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer

-Ne pas toucher aux câbles tombés à terre

-Si l'on est bloqué sous des décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation ...)



# Risque INDUSTRIEL

## Définition du risque

Le risque industriel est un **événement accidentel** se produisant sur **un site industriel** et entraînant des **conséquences immédiates graves** pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

## Pictogrammes



## Le risque sur la commune

***Le risque industriel sur la commune est un risque chimique et concerne la plateforme située à St Clair du Rhône (Isère)***

### Conseils de comportement



**Ne fumez pas**



**N'allez pas chercher vos enfants**



**Ne téléphonez pas**



**Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations**



**Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche**



**Ecoutez la radio**



# Risque NUCLEAIRE

## Définition du risque

Les produits radioactifs sont des **substances** naturelles ou artificielles **émittant** des particules sous forme de **rayonnement**. L'exposition à ces rayonnements émis par des produits radioactifs libérés dans l'environnement lors d'un accident peut s'effectuer par :

> **Irradiation externe** : sources (nuage, dépôts radioactifs) situées en dehors de l'organisme humain

> **Irradiation interne** : soit par ingestion, soit par inhalation d'aliments ou d'air contaminés par des produits radioactifs.

## Pictogrammes



## Le risque sur la commune

***La commune se trouve dans un rayon de 5 km de la centrale nucléaire St Alban St Maurice***

### Conseils de comportement



**N'allez pas chercher vos enfants**



**Ne téléphonez pas**



**Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations**



**Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche**



**Écoutez la radio**



# Risque TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE PAR ROUTE, PAR VOIE FERREE ou PAR LE FLEUVE

## Définition du risque

Une matière dangereuse est une **substance** qui, par ses propriétés physique ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est **susceptible de** mettre en œuvre, peut **présenter un danger grave** pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive, voici les pictogrammes associés :



Corrosif



Inflammable



Explosif



Dangereux pour l'environnement



Gaz sous pression



Mutagène



Toxique



Toxique, Irritant, Narcotique

## Pictogrammes



conduites fixes de matières dangereuses



transport de marchandises dangereuses

## Le risque sur la commune

**Sont concernées par le risque lié au transport de matières dangereuses la RD 1086 et la voie ferrée.**

### Conseils de comportement



Ne fumez pas



N'allez pas chercher vos enfants



Ne téléphonez pas



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Ecoutez la radio

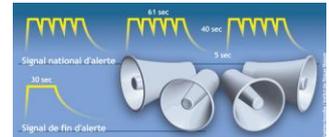


# Alerte !

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore, destiné à prévenir la population de l'imminence d'une catastrophe.

## Les Sirènes du Réseau National d'Alerte (RNA)

- LOCALISATION : sur tout le territoire français
- CARACTERISATION : son de trois séquences de 1 minute et 41 secondes espacées d'un silence.
- TESTEES : tous les premiers mercredis du mois



**Comportement à suivre :**  
Se mettre à l'abri dans un bâtiment et écoutez la radio

## Les automates d'appel

- PROVENANCE : mairies, collectivités, exploitants
- CARACTERISATION : message sous forme d'un message vocal ou SMS (texto) sur téléphone portable ou fixe

## Les ensembles mobiles d'alerte (EMA)

- PROVENANCE : mairies, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre ou industriels
- CARACTERISATION : message diffusé via des haut-parleurs sur le toit des voitures et spécifique en fonction du risque



## Les radios locales

France Inter : 93.5 ou 99.8  
France Bleu Isère : 101.8  
France Infos : 103.4



# Les Bons reflexes

en cas d'alerte

## Ecoutez la radio

C'est le meilleur moyen pour rester informer. Vous pourrez connaître la nature du danger, connaître son évolution et les consignes à suivre.

### Le saviez vous !?

France Inter est reliée directement à la Direction du Ministère de l'intérieur.

## Ne téléphonez pas

Libérez les lignes pour les secours d'urgence. Il faut être patient même si l'information peut sembler longue à venir.

## N'allez pas chercher vos enfants

N'encombrez pas les voies de circulation. Ne vous exposez pas et n'exposez pas vos enfants inutilement. Le personnel enseignant s'occupe d'eux.

### Le saviez vous !?

Les enseignants disposent d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité. Ils savent ce qu'ils ont à faire.

Faites leur confiance, les autorités les aident à prendre en charge vos enfants.

## Ne fumez pas

Ne connaissant pas la nature du risque et pour éviter toute aggravation de la situation, ne fumez pas et éteignez toute flamme nue.

## Récupérez votre Kit d'Urgence

Le Kit d'Urgence rassemble dans un sac les équipements minimums à conserver en cas d'évacuation.

La constitution du Kit est bien sur non exhaustive et se fait en fonction des moyens de chacun.

**Pensez à le préparer dès maintenant!**

### KIT D'URGENCE

- Lampe torche
- Radio
- Piles
- Trousse premiers secours
- Aliments énergétiques (fruits secs...)
- Bouteille d'eau
- Couverture de survie
- Un peu d'argent liquide
- Photocopie des papiers administratifs



# Memento

## A coller sur le frigo !

Le **KIT D'URGENCE** se trouve :

### Si on doit évacuer, on se rassemble à

- Pour la population du bas de St Michel sur Rhône : **impasse des Bretteaux** (voie intérieure ZA)
- Pour la population du haut de St Michel sur Rhône : **Parking de la Mairie** ou **arrêt de car "la maison brûlée"**.

**N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS A L'ECOLE**



**NE VOUS DEPLACEZ PAS**



**NE TELEPHONEZ PAS**



**NE FUMEZ PAS**



**COUPEZ L ELECTRICITE ET LE GAZ**



**ECOUTEZ LA RADIO**



### Numéros utiles :

Mairie : **04 74 59 57 98**. Numéro unique européen d'appel d'urgence : **112**  
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**  
Pompiers : **18** Assurance : **???**  
Gendarmerie : **17** EDF : **0810 761 773**  
SAMU : **15** GDF : **???.???.?.?**  
Préfecture : **04 77 48 48 48** Centre anti-poison : **04 72 11 69 11**

### Fréquences :

France Inter : 93.5 ou 99.8 France Bleu Isère : 101.8 France Info : 103.4

**Pensez à mettre à jour en mairie vos coordonnées téléphoniques**

